



Direction des marchés de travaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser les procédures de passation des marchés de travaux, suivre l'exécution des marchés, acquérir les bonnes pratiques.
- ▶ Acquérir « une culture du marché ».

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et développement immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Avant la passation des marchés de travaux

- ▶ Définir son programme, son enveloppe financière et ses champs de contrainte (nature du projet, contexte des travaux...)
- ▶ Détermination des différents intervenants nécessaires et leurs obligations ; les différentes formes de groupements
- ▶ Préparation des documents indispensables à la passation

2. La passation des marchés

Le contexte législatif et réglementaire : Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, Loi Sapin et décrets n°s 2016-360 du 25 mars 2016 et 2017-516 du 10 avril 2017, projet de Loi Elan.

- ▶ Les principes généraux
- ▶ Calcul de la valeur
- ▶ Allotissement : Principe et dérogations
- ▶ Les différentes procédures (MAPA, Procédures formalisées)
- ▶ La publicité préalable
- ▶ Les règles de passation (Dématérialisation des procédures, Déroulement des procédures (formalisées et non formalisées), Issues des procédures (choix des candidats, des offres, lots infructueux...)
- ▶ Achèvement des procédures (Information des candidats, Stand Still, Signature des marchés, Avis d'attribution)

3. Le contenu des marchés de travaux

Le contenu réglementé : Sous-traitance, modification des marchés

La liberté contractuelle et les principes clauses



Direction des marchés travaux

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

- ▶ Les pièces contractuelles : Les documents du marché
- ▶ Le marché à forfait : comment garantir le caractère réellement forfaitaire ?
- ▶ Les délais d'exécution, les pénalités, les obligations de résultat, les assurances, les retenues de garantie, la réception et les levées de réserves, les garanties (GPA, bon fonctionnement, décennale, désordres intermédiaires)
- ▶ Les documents à exiger de ses cocontractants, les points de vigilance
- ▶ Les acomptes et le DGD

4. Les bonnes attitudes du maître d'ouvrage

- ▶ La défaillance d'entreprise, les désordres avant réception
- ▶ La sous-traitance, le travail dissimulé
- ▶ Quelles attitudes adopter en face d'une information communiquée par l'inspection du travail ?
- ▶ Savoir éviter les risques
- ▶ Savoir agir en qualité de maître d'ouvrage sans perdre ses garanties
- ▶ Savoir gérer les réclamations des entreprises.
- ▶ Mettre en jeu les différentes garanties

5. Les particularités de la conception réalisation

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et développement immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03